

LES ÉLECTRICES FRANÇAISES DE 1945 À 1993

Janine Mossuz-Lavau

Qu'est-ce qui détermine les choix électoraux? Pour Janine Mossuz-Lavau, l'exemple de l'évolution des électrices françaises entre 1945 et 1993 est clair: quand on ne naît pas citoyenne, il faut apprendre à le devenir. Les opinions ne changent-elles pas au rythme des transformations des statuts sociaux?

Année 1994: cinquantenaire du droit de vote et d'éligibilité pour les Françaises¹. Longtemps après la Finlande (1906), la Norvège (1913), l'Allemagne (1919), le Canada (1920), les États-Unis (1920), le Royaume-Uni (1928), pour ne citer que quelques précurseurs, la France admet, en 1944, dans l'article 17 de l'ordonnance du 21 avril, que «les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes». Elle est donc l'un des derniers pays d'Europe à accepter que celles-ci deviennent des citoyennes à part entière, juste avant l'Italie, la Belgique, la Grèce, Chypre, la Suisse et le Liechtenstein. Cinquante ans après cet acte historique, le temps est venu de dresser un bilan. Comment les Françaises

ont-elles exercé leur droit de vote? Comment ces femmes exclues jusque-là de la sphère politique y ont-elles fait leurs premiers pas et, au fil des années, quels chemins ont-elles empruntés? Car on se doute bien qu'en cinq décennies elles ont appris à manier l'outil enfin mis à leur disposition. Trois temps marquent l'évolution du vote: l'apprentissage, le décollage et l'autonomie.

○ LE TEMPS DE L'APPRENTISSAGE

Pendant près de vingt-cinq ans, les électrices ne vont pas se comporter comme les électeurs. Il leur faut le temps de se familiariser avec leurs nouveaux droits. Tout d'abord, à quelques exceptions près enregistrées au lendemain de la Libération (pour l'essentiel les élections municipales de 1945)², elles s'abstiennent de se rendre aux urnes plus que les hommes. Les données recueillies par voie de sondage comme par dépouillement des listes d'émargement donnent à peu près les mêmes résultats. Des années 1940 aux

1. Je reprends ici un travail plus détaillé et comportant de nombreux tableaux de chiffres, «Le vote des femmes en France (1945-1993)», *Revue française de science politique*, 43 (4), août 1993, p. 673-689.

2. Sur cette exception représentée par les municipales de 1945, plusieurs explications peuvent être données: ce sont les femmes les plus motivées qui se sont inscrites, d'où une participation élevée; par ailleurs, bon nombre d'hommes n'étaient pas rentrés de captivité, ce qui accroissait d'autant leur abstentionnisme forcé. Cf. Alain Lancelot, *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1968, p. 176.

années 1960, l'écart entre les taux d'absentéisme féminin et masculin oscille généralement entre 7 et 12 points. Ainsi, d'après l'IFOP, lors des législatives de 1951, 17 % des hommes et 24 % des femmes n'auraient pas accompli leur «devoir électoral»; en 1953, à l'occasion des élections municipales, ils sont respectivement 13 et 25 %. En 1965, lorsque Alain Lancelot dépouille les listes d'émargement de deux bureaux de vote d'Issy-les-Moulineaux, il enregistre, aux deux tours des élections municipales, un déficit de participation chez les femmes (le 14 mars, au 17^e bureau, 22,3 % des hommes et 30,1 % des femmes ne prennent pas part au scrutin)¹. La période se clôt sur la présidentielle de 1969. Au deuxième tour, il ne reste pas de candidat de gauche en lice, le Parti communiste donne une consigne d'absentéisme suivie surtout par les hommes: 34 % d'entre eux boudent les urnes contre 32 % des femmes. Situation tout à fait particulière, liée à la configuration des candidatures, mais qui marque aussi, il faut en convenir, un point de non-retour. On ne reverra plus, dans la suite de l'histoire électorale, d'écarts avoisinant les dix points de pourcentage.

Pendant toute cette période les femmes se distinguent encore plus des hommes par les choix qu'elles effectuent. Choix plus conservateurs, choix moins favorables aux forces de gauche. En 1946, à l'occasion des législatives, 53 % d'entre elles soutiennent les candidats de cette famille politique contre 65 % des hommes (IFOP). En 1958 (législatives), ils sont respectivement 32 % et 44 %. En 1965, lors du second tour de l'élection présidentielle, lorsque restent face à face le général de Gaulle et François Mitterrand, ce dernier recueille 39 % des suffrages féminins, 51 % des suffrages masculins. L'écart, on le voit, atteint aisément les 12 ou 13 points de pourcentage, et s'établit à son maxi-

mum au 1^{er} tour de la présidentielle de 1965 (14 points).

De fait, dans cette première phase de l'exercice de leurs nouveaux droits, les femmes confortent à certains égards les craintes exprimées par les radicaux-socialistes de l'entre-deux-guerres: on se souvient qu'ils leur refusaient l'accès aux urnes en arguant de ce qu'elles se conformeraient, dans l'isolement, aux vœux des représentants de l'Église catholique. Mais le vote sous influence n'a qu'un temps. Les années 1970 laissent apparaître des comportements annonciateurs de changements décisifs.

O LE TEMPS DU DÉCOLLAGE

La décennie 1970, qui voit les femmes à diverses reprises descendre dans la rue pour exiger le droit de disposer de leur corps, les voit aussi se mettre à emprunter le chemin des urnes autant que les hommes. Elles se sont accoutumées au rituel du vote et considèrent sans doute désormais qu'elles ont légitimement leur mot à dire dans ces joutes où s'affrontent pourtant, pour l'essentiel, des candidats masculins. Monographies et sondages nationaux attestent à l'envi cette évolution. Un dépouillement des listes d'émargement de huit bureaux de vote parisiens, effectué en 1977, au lendemain des élections municipales, montre que sur 11 000 inscrits, au premier comme au second tour, 30 % des hommes et 31 % des femmes n'ont pas voté². En 1978, lors des élections législatives, à Vienne, où les hommes et les femmes ont voté dans des urnes séparées, on compte 16,7 % d'absentéismes masculins et 18,9 % d'absentéismes féminins au premier tour, 15,4 % et 16,8 % au second³. D'ailleurs, le sondage national effectué après ces mêmes élections par

1. *Ibid.*, p. 174.

2. Janine Mossuz-Lavau, Mariette Sineau, «Sociologie de l'absentéisme dans huit bureaux de vote parisiens», *Revue française de science politique*, 28(1), février 1978, p. 73-101.

3. Claude Leleu, «Le vote des électrices a été déterminant pour le succès de la majorité», *Le Monde*, 1^{er} avril 1978.

la SOFRES fait apparaître un écart de deux points. En 1979 (européennes), il est de trois points. On est donc loin des différences observées dans la période précédente. Les femmes deviennent un électorat avec lequel il faut désormais compter.

D'autant que leurs choix eux-mêmes semblent évoluer. Si l'on retient comme indicateur le vote de gauche globalement considéré, on voit qu'un rapprochement s'esquisse avec les préférences émises par les hommes. En 1973, au moment des législatives, l'écart sur ce vote de gauche passe pour la première fois au-dessous de la barre des 10 points : 50 % des hommes et 41 % des femmes soutiennent les candidats de cette famille politique. En 1974, au deuxième tour de l'élection présidentielle, qui voit s'affronter Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, 53 % des électeurs, 46 % des électrices accordent leurs suffrages à ce dernier. Au total, durant cette phase, l'écart oscille autour de 7 points avec une « chute » à 5 points à l'occasion des élections européennes de 1979. On peut considérer que ce temps du « décollage » s'achève avec la présidentielle de 1981 : lors du deuxième tour, 56 % des Français et 49 % des Françaises se prononcent en faveur de François Mitterrand. On assiste, là, à l'ultime réticence des femmes face aux candidats de gauche. Au cours des années 1980, elles vont en effet adopter des comportements qui tranchent avec ceux observés dans les périodes précédentes.

O LE TEMPS DE L'AUTONOMIE

À quelques exceptions près, les femmes continuent à participer aux scrutins dans les mêmes proportions que les hommes. Les sondages réalisés en 1981 par la SOFRES soulignent que pour trois des « quatre tours » d'avril-juin (présidentielle et législatives), les femmes ne se sont pas plus abstenues que les hommes. Lors des européennes de 1989, un léger écart (5 points) apparaît, toutefois : les femmes

s'intéressent moins à l'Europe que les hommes, sont moins informées et se mobilisent en conséquence moins aisément. Aux régionales de 1992, l'écart redescend à 3 points, et lors des législatives de 1993 ce sont 23 % des hommes et 24 % des femmes qui s'abstiennent. De surcroît, ces menues différences n'affectent pas l'ensemble de la population. Elles sont localisées dans sa partie âgée. C'est seulement à partir de 75 ans que les électrices évitent nettement plus que les électeurs de se déplacer les jours de scrutin¹.

Peu de changement donc dans la décennie 1980 et au début des années 1990 pour ce qui concerne la participation électorale. Les Françaises ont, comme les femmes des autres pays européens, intégré le bureau de vote à leur univers, ce qui n'est pas sans effet si l'on se souvient qu'elles forment 53 % du corps électoral. D'autant qu'un changement de taille survient au cours de cette période dans l'orientation des choix effectués lors des élections.

Dès les législatives de 1981, l'écart enregistré sur le vote de gauche s'abaisse à quatre points : 54 % des femmes et 58 % des hommes soutiennent les candidats de cette famille politique. Aux européennes de 1984, la différence est de cinq points. Mais 1986 va marquer un tournant. En effet, à cette date, pour la première fois, l'écart disparaît purement et simplement : pour ces législatives, le score de la gauche s'élève à 44 % dans l'un et l'autre électorats. Mais les femmes ne s'en tiennent pas là. À la présidentielle de 1988, elles vont même, à certains égards, tourner les hommes sur leur gauche. Au premier tour 51 % d'entre elles votent en ce sens contre 47 % des hommes. Au second tour, les électrices l'emportent encore de deux points (55 % d'entre elles choisissent François Mitterrand contre 53 % des hommes). Le

1. Cf. sur ce point Françoise Subileau, Marie-France Toinet, *Les chemins de l'abstention*, Paris, La Découverte, 1993, p. 107, et Daniel Derivry, *Les logiques de la participation*, à paraître.

solde redevient très légèrement négatif lors des consultations suivantes (-2 aux législatives de 1988, -3 aux européennes de 1989, -1 aux régionales de 1992) pour disparaître à nouveau à l'occasion des élections législatives de 1993 (32 % pour la gauche, d'après BVA, chez les hommes comme chez les femmes).

Un grand changement s'est opéré. Désormais, les femmes ne sont pas plus conservatrices que les hommes, elles ont rompu avec les comportements qui les caractérisaient lorsqu'elles ont fait leurs premiers pas dans le champ électoral. Au vu de ces résultats globaux, on pourrait être tenté de dire qu'elles ont « aligné » leurs choix sur ceux des hommes, qu'elles sont en quelque sorte devenues leur copie conforme et que, si elles se sont soustraites à l'influence de l'Église, ce n'est que pour mieux céder à celle des hommes. Mais si l'on s'attache à un examen de leurs votes détaillés, tout au long de cette période, on ne peut en rien soutenir la thèse du mimétisme. De fait, apparaît une réelle autonomie du vote féminin, une spécificité sensible sur plusieurs points : « survote » socialiste au moins jusqu'en 1992, préférence plus marquée pour les écologistes, réticences plus nettes que chez les hommes à l'encontre du Front national, « non » plus affirmé à Maastricht.

Dès 1984, les femmes s'étaient mises à appuyer autant que les hommes les candidats roses. Mais, à partir de 1986 (législatives), elles se livrent à une sorte de surenchère puisque, d'après BVA, 34 % d'entre elles votent pour l'ensemble PS-MRG contre 29 % seulement des hommes. En 1988, la tendance est encore plus accusée puisque, au premier tour de la présidentielle, elles se prononcent à 37 % pour François Mitterrand, 31 % seulement des hommes effectuent un tel choix (BVA)¹. Dans les mois et années qui suivent, les

différences se réduisent peu ou prou notamment aux législatives de 1988, mais en 1992, à l'occasion des régionales, ce sont encore 20 % des femmes et 16 % des hommes qui appuient les listes socialistes (SOFRES). En revanche, en 1993, ce « survote » socialiste des femmes disparaît. Les candidats socialistes perdent l'avance dont ils disposaient dans la population féminine : ils recueillent 21 % des voix de chacun des électors (BVA). Par rapport à 1992, le score du PS est remonté chez les hommes, il a à peine grossi chez les femmes. Elles ne se sont pas remobilisées pour un parti qu'elles avaient pourtant mieux soutenu en d'autres temps.

Les femmes sont aussi, depuis 1992, un peu plus disposées que les hommes à favoriser les écologistes. Lors des régionales du 22 mars, 17 % d'entre elles votent en ce sens contre 12 % des hommes. Et, en 1993, elles appuient aussi un peu plus l'entente Verts-Génération écologie.

Autre caractéristique : elles sont moins portées que les électeurs à soutenir le Front national. Le trait est net dès les européennes de 1984 : alors que 13 % des hommes choisissent la liste frontiste, 9 % des femmes (8 selon certains instituts de sondage) font de même. Le fait est réitéré en 1986 à l'occasion des législatives, et plus encore en 1988. Lors du premier tour de la présidentielle, Jean-Marie Le Pen recueille 17 % des voix masculines et 10 % seulement des voix féminines (BVA). Des écarts du même ordre ou à peine inférieurs sont enregistrés sur les consultations suivantes. En 1993, pour la première fois, les informations communiquées par les divers instituts de sondage diffèrent : selon BVA 15 % des électeurs et 10 % des électrices ont choisi des candidats frontistes, selon la SOFRES ils seraient respectivement 14 % et 13 %. Un doute apparaît donc pour les élections les plus récentes, mais jusqu'en 1992 en tout cas, le refus du Front national est clairement affiché du côté des femmes.

1. D'après les autres instituts de sondage, l'écart est un peu moins élevé : + 2 points d'après CSA, + 4 points d'après la SOFRES, + 5 points d'après l'enquête SOFRES-CEVIPOF.

Elles ont aussi été plus nombreuses à voter « non » au référendum sur Maastricht (50 % contre 48 % des hommes). Mais ce chiffre global masque des écarts beaucoup plus importants entre les deux électors dans les catégories les plus fragilisées par la crise économique. Ainsi, parmi les 18-24 ans, 57 % des femmes ont répondu « non » contre 42 % des hommes. Parmi les chômeurs, ils sont respectivement 70 % et 46 %, parmi les agriculteurs 73 % et 57 %, parmi les ouvriers non qualifiés 58 % et 51 %. Dans ces groupes où les femmes sont encore plus que les hommes en situation difficile, la crainte des restructurations portées par l'Europe a conduit les Françaises à dire non¹.

Au total, c'est bien le profil d'une nouvelle électrice qui apparaît dans la période récente, une femme qui choisit volontiers le rose et le vert, qui ne s'accommode pas des choix xénophobes et guerriers d'un Jean-Marie Le Pen, qui se montre enfin capable de manier le vote sanction : le « non » à Maastricht en était la première ébauche. La relative désaffection par rapport aux socialistes en 1993 montre que les femmes peuvent pleinement user des moyens mis à leur disposition pour pénaliser ceux qui ont fini par les décevoir. Quel chemin parcouru depuis 1945 ! Mais aussi quels changements dans la situation sociale des femmes.

O L'AUTONOMIE SOCIALE FACTEUR D'AUTONOMIE POLITIQUE

Si le vote des femmes a changé, c'est très largement parce que leur statut s'est beaucoup modifié. Elles ont acquis une autonomie socio-économique, liée à une entrée massive dans la sphère scolaire, qui rend compte à bien des égards de l'évolution de leurs comportements électoraux.

Destinées pendant longtemps à être d'abord des mères et des épouses, elles

ont été vouées aux études courtes et sont entrées bien plus tard que les hommes à l'université. Encore en 1950, parmi les 125 000 étudiants recensés en France, 44 000 seulement sont des filles. Mais, en vingt ans, on assiste à un véritable retournement de situation. En effet, en 1971, pour la première fois, elles sont plus nombreuses que les garçons à fréquenter l'enseignement supérieur. Elles ne choisissent pas, on le sait, les mêmes filières, mais elles sont 70 000 de plus qu'eux à figurer parmi les étudiants².

Or on sait que l'intérêt pour la politique croît avec le niveau d'étude et des enquêtes récentes ont montré que, lorsqu'elles ont été scolarisées jusqu'à 20 ans et plus, les filles ont autant que les garçons de même niveau des discussions politiques avec leurs amis³. Elles se préoccupent autant qu'eux des affaires publiques et il n'y a plus de raison pour qu'elles s'abstiennent de donner leur avis les jours de scrutin. Et il n'est pas étonnant que les rares différences de participation soient observées dans la population âgée, là où les écarts de scolarisation entre les hommes et les femmes sont les plus marqués. L'élévation du niveau scolaire ne pouvait pas ne pas porter les femmes à dépasser leur horizon immédiat et à prendre en charge, au moins par le vote, les affaires de la cité.

Elle leur a permis aussi d'investir massivement et durablement le marché de l'emploi. On touche là l'une des vraies révolutions du 20^e siècle : une progression sans pareille des femmes dans la population active. En 1954, elles en constituaient 34,6 %, en 1991 44 %. Elles qui travaillaient autrefois sur une entreprise familiale sont devenues des salariées qui quittent leur domicile pour accomplir leur tâche. Elles ont progressé dans les caté-

2. Cf. Christian Baudelot, Roger Establet, *Allez les filles !*, Paris, Le Seuil, 1992, p. 9.

3. Cf. Janine Mossuz-Lavau, « Hommes et femmes d'Europe aujourd'hui », *Les Cahiers de femmes d'Europe*, 35, 1991, p. 18.

1. Cf. Janine Mossuz-Lavau, Mariette Sineau, « Les femmes et Maastricht : un vote critique », *Libération*, 10 novembre 1992.

gories situées en haut de la hiérarchie professionnelle, formant désormais 30,7 % des cadres et professions intellectuelles supérieures. Et, même lorsqu'elles ont des jeunes enfants, elles n'interrompent plus leur activité pour « rentrer à la maison ». Ce qui ne signifie pas qu'elles sont désormais à égalité professionnelle avec les hommes : elles demeurent majoritaires parmi les smicards, les chômeurs et les détenteurs d'emplois atypiques et précaires. Mais elles travaillent en masse.

Or on a montré, à partir d'une enquête effectuée en 1978 par la SOFRES pour la Fondation nationale des sciences politiques, que le fait de travailler développait la politisation des femmes et radicalisait leurs attitudes¹. Comparées à celles qui étaient toujours restées au foyer, les actives apparaissaient plus favorables à la gauche et plus novatrices sur le plan culturel. Ces résultats ont été régulièrement confirmés par d'autres enquêtes. Ainsi, celle que la SOFRES a effectuée en 1988 pour le CEVIPOF montre que, sur l'ensemble des personnes interrogées, ont voté en faveur des candidats de gauche lors du premier tour de l'élection présidentielle 47 % des femmes travaillant à temps complet comme 44 % des femmes à temps partiel, 40 % des ex-actives (femmes ne travaillant plus au moment de l'enquête), mais 29 % seulement des femmes au foyer. La progression du vote de gauche chez les femmes, dans la période récente, s'expliquerait donc pour une part par cette insertion professionnelle désormais plus massive et plus durable.

Elle renvoie également aux changements survenus dans la pratique religieuse des femmes. Pendant longtemps, elles se sont montrées plus assidues que les hommes à l'église. En 1952, par exemple, 52 % d'entre elles contre 29 % des hommes déclaraient se rendre chaque

dimanche sur les lieux du culte². L'écart est de 23 points. Quarante ans plus tard, il a pratiquement disparu. En 1991, d'après un sondage de la SOFRES, parmi les catholiques, 11 % des femmes et 9 % des hommes vont à la messe au moins une fois par semaine, 29 % des premières et 25 % des seconds s'y rendent pour les grandes fêtes, 54 % et 60 % uniquement pour les cérémonies (baptêmes, enterrements, etc.), 5 % dans les deux groupes n'y vont jamais³. Or on sait que la pratique régulière est fortement associée à un vote conservateur⁴. En se rendant moins souvent à l'église, les femmes abandonnent d'autant les forces situées à la droite de l'échiquier politique.

Les effets de ces trois facteurs (éducation, travail, désaffection à l'égard de la religion) vont dans le même sens, à savoir celui d'une plus forte politisation et d'une orientation plus marquée à gauche. Et ces effets sont suffisamment forts pour compenser celui de l'âge, qui s'exerce, lui, en sens contraire. Et la proportion de personnes âgées dans l'électorat féminin est bien plus importante que dans l'électorat masculin. En 1991, l'espérance de vie est de 81 ans pour les femmes, de 72,9 ans pour les hommes⁵. Et si l'âge en soi tend à freiner la participation et les désirs de changement, il faut voir que, pour les femmes, il a une signification particulière. L'âge, pour elles, a le sens d'une appartenance générationnelle et implique largement soit la « chance » d'être nées à une époque où l'égalité de traitement avec les hommes commençait à poindre, soit la « malchance » d'avoir grandi et passé une partie de leur vie en subissant une condition qui leur freinait l'accès à l'éducation, au salariat, aux professions qualifiées, à un univers qui fait sans doute surgir plus

1. Cf. Janine Mossuz-Lavau, Mariette Sineau, *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Paris, PUF, 1983, 280 p.

2. Sondage IFOP, *Sondages*, 4, 1952.

3. *Madame-Figaro*, 21 décembre 1991.

4. Cf. Guy Michelat, Michel Simon, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Les Éditions sociales, 1977, 498 p.

5. Chiffres INSEE. *Le Monde*, 4 février 1993.

d'intérêt pour la vie collective et ses combats que l'accomplissement chaque jour recommencé des tâches domestiques et éducatives.

O LA FIN DU GAULLISME ET LE FÉMINISME ORDINAIRE

Des raisons tenant à l'histoire politique elle-même doivent être évoquées pour rendre compte des changements qui s'amorcent dans les années 1970.

On sait, par diverses enquêtes, que les femmes n'aiment pas le conflit politique, plus largement la guerre, et, de ce fait, les partis, fauteurs de ces luttes qui leur font peur. Or, jusqu'en 1969, le général de Gaulle est président de la République et il jette à l'envi l'opprobre sur les partis et sur la politique dite « politicienne ». En votant pour lui, ce qu'elles ont abondamment fait entre 1958 et 1969, les femmes pouvaient avoir le sentiment d'éviter au pays d'être livré à des combats qu'elles réprouvaient, ou, tout au moins, de demeurer pour leur part en dehors de la guerre politique. De surcroît, elles n'avaient peut-être pas l'impression de se prononcer pour la droite si le général de Gaulle représentait pour elles, à l'instar de ce qu'André Malraux disait du Rassemblement du peuple français (RPF): « Ni la droite, ni la gauche, le pays »¹. Dans le même ordre d'idées, elles étaient sans doute aussi, plus que les hommes, sensibles à l'idée de stabilité que l'homme du 18 juin assurait incarner. Entre lui et le chaos, c'est lui qu'elles choisissaient. Mais après la disparition du gaullisme et la réorganisation des partis en deux camps, au début des années 1970, il devenait difficile, lorsqu'on ne votait pas pour la gauche, de garder l'illusion de ne pas non plus voter pour la droite. Un certain nombre de femmes ont sans doute franchi le pas à ce moment-là.

Des raisons tenant à l'image que les femmes ont désormais d'elles-mêmes expliquent aussi l'évolution de leurs choix politiques. Leur statut a changé et, désormais, elles ne se conçoivent plus exclusivement comme des mères et des épouses, délaissant d'ailleurs d'autant plus les schémas traditionnels qu'elles ont un niveau d'étude élevé. Dans l'enquête CEVIPOF-SOFRES de 1988, on leur avait demandé de réagir à la proposition suivante: « La femme est faite avant tout pour faire des enfants et les élever ». Ont répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord », 38 % de celles qui avaient au plus le CEP, 19 % des BEPC/CAP/CEP, 16 % des détentrices d'un baccalauréat général ou technique, 13 % de celles qui avaient un niveau supérieur au baccalauréat. Les femmes travaillent et ont obtenu, par la loi, la libre disposition de leur corps. Elles sont attachées à leurs nouveaux droits et n'entendent voir personne les leur contester.

Le mouvement féministe inscrit ici sa trace. Même s'il n'a touché, sur le plan organisationnel, qu'une minorité de femmes, son influence s'est exercée sur l'ensemble de la société. Et même si les Françaises ne connaissent pas tout de ses luttes, elles épousent, dans leurs comportements et leurs convictions, bon nombre de valeurs portées par le MLF des années 1970. De tous temps, les féministes ont vilipendé ce qu'elles appelaient le sexisme ordinaire. Aujourd'hui, on peut à l'inverse considérer que les femmes adhèrent à une sorte de « féminisme ordinaire » fait d'une prise à leur compte des croyances diffusées par « les femmes en mouvement » qui se sont battues en faveur de l'autonomie féminine dans la récente période. Et elles ont conscience aussi que ces combats ont été plus soutenus par la gauche que par la droite. Même si toutes ne savent pas que François Mitterrand a été, en 1965, le premier homme politique français à prôner la légalisation de la

1. *Le Rassemblement*, 16 octobre 1948.

contraception dans une campagne électorale nationale, ou que la gauche a unanimement voté la légalisation de l'IVG (une minorité seulement des parlementaires de droite se joignant à elle), elles se souviennent qu'en 1982 une assemblée à majorité socialiste a voté le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale. Et peuvent-elles oublier qu'en 1984 Jacques Chirac suggérait de « restreindre les facilités qui ont été données pour limiter les naissances »¹ et que Jean-Marie Le Pen veut supprimer le droit à l'IVG légal et renvoyer chez elles avec un salaire maternel les mères de jeunes enfants? Même si elles ne suivent pas au jour le jour les déclarations des hommes politiques, la grande majorité d'entre elles ont le sentiment que, à l'extrême droite de l'échiquier politique, leurs acquis sont périodiquement menacés et qu'ils sont au contraire mieux protégés par la gauche. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles elles ont soutenu le Parti socialiste et évité au contraire le Front national, dont les pratiques guerrières ne peuvent par ailleurs les séduire.

La question se pose de savoir pourquoi cet attachement privilégié à la gauche et tout particulièrement au Parti socialiste n'a pas résisté à l'échéance de 1993. Sans doute les femmes ont-elles fini, après beaucoup de patience, par lui tenir rigueur de la situation de crise économique dont elles sont les premières victimes, et dont elles subissent les effets au premier chef dans leur vie quotidienne. Elles seraient aussi plus sensibles que les hommes aux inégalités sociales et à la pauvreté; et devant l'impuissance des socialistes à les juguler, certaines auraient alors, déçues, décidé de retirer leur soutien. Mais d'autres raisons entrent aussi en ligne de compte: une enquête récente fait apparaître que les femmes sont aussi plus que les hommes sensibles aux manque-

ments à la morale. Elles citent beaucoup plus qu'eux les « affaires » comme source de leur indignation et refusent de cautionner une gauche qui a été « salie par l'argent »².

Dans ce contexte, on comprend qu'elles aient, un peu plus que les hommes, voté pour les écologistes. C'était pour certaines le seul moyen de ne pas s'abstenir, tout en ayant le sentiment d'appuyer une force non encore abîmée par les compromissions. Les écologistes ont en outre un langage qui pourrait être mieux accepté par elles que la langue de bois des autres partis, et des préoccupations (la politique au quotidien, les problèmes de proximité) qui répondraient plus à leurs attentes que les affrontements sur le terrain de la macro-politique.

Au moment du cinquantenaire de l'obtention du droit de vote par les Françaises, on mesure donc l'ampleur des changements. Si les femmes prennent désormais autant que les hommes la voie des urnes, elles ne se contentent pas d'aligner leurs choix sur les leurs. Elles présentent des traits politiques propres et sont désormais capables d'infliger de sévères leçons. L'intérêt de cette évolution me semble résider avant tout dans cette conquête de l'autonomie, dans la maîtrise du jeu électoral par cette « plus que moitié » de la population qui en avait été exclue jusqu'en 1944. Alors on peut, comme le fait Odile Rudelle, évaluer leurs votes successifs comme autant d'actes positifs qui ont permis de différer des ruptures et de ménager des transitions « douces » dans l'histoire politique: porter ce type de jugement relève à mon sens des convictions politiques de chacun. La dimension positive du suffrage féminin tient à ce que l'exclusion des femmes de

1. *Libération*, 30 octobre 1984.

2. Il s'agit d'une enquête que j'ai effectuée à l'aide d'entretiens non directifs en 1992-1993 auprès de 60 hommes et femmes, à l'aide de la consigne: « Voulez-vous que nous parlions de ce que la politique représente pour vous ». À paraître aux Éditions Odile Jacob, sous le titre (provisoire) *Les Françaises et la politique*.

la scène politique était un déni de justice et un manquement total à la démocratie, approuver ou déplorer qu'elles aient retardé l'alternance dans notre pays est affaire de choix idéologique. Ce propos n'a pas sa place dans la problématique dans laquelle je me situe ici. Les femmes sont devenues des électrices et méritent à ce titre une observation attentive que ne leur accordent pas toujours les études électorales. Il serait en tout cas dangereux, au vu des dernières consultations, de conclure que la variable sexe n'a plus

d'effet, car la population féminine n'a pas dit son dernier mot. On la saisit à une étape d'un cheminement qui peut encore réserver des surprises.



Politiste, directrice de recherche au CNRS-CEVIPOF, Janine Mossuz-Lavau s'est spécialisée dans l'étude des rapports entre les femmes et la politique. Elle est l'auteur, en collaboration avec Anne de Kervasdoué, de Les femmes en France, Odile Jacob, à paraître.

